

<https://interlangues.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article396>



Progression au cycle 3- Exemples

- INTERLANGUES - ENSEIGNER -



Date de mise en ligne : lundi 7 mars 2016

Copyright © Site Interlangues Ac-Lyon - Tous droits réservés

Les **nouveaux programmes** ([BO spécial n°11 du 26 novembre 2015](#)) qui entreront en vigueur en septembre 2016, se déclinent par cycle.

Au cycle 3 (CM1-CM2-6ème), "des **situations de communication adaptées** à l'âge, aux capacités cognitives, aux intérêts des élèves, contribuent à la construction de **connaissances langagières**, permettant d'atteindre le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cinq activités langagières. Il s'agit pour tous les élèves d'atteindre au moins le niveau A1 du CECRL dans les cinq activités langagières. Les activités proposées ne se limitent pas au **niveau A1** car le **niveau A2** peut être atteint par un grand nombre d'élèves dans plusieurs activités langagières".

Le programme pour les langues vivantes **met en lien** les compétences travaillées en LV avec les différents domaines du socle commun, énonce les **attendus de fin de cycle** par activité langagière, détermine trois axes de **connaissances culturelles** et donne des **repères de progressivité** .

En s'appuyant sur ces nouvelles Instructions Officielles, un groupe de travail académique, réunissant Conseillers Pédagogiques Départementaux du primaire et Professeurs de collège a élaboré des **exemples concrets de progression au cycle 3**, montrant comment une compétence peut être travaillée au cours du cycle, en partant d'une situation d'apprentissage qui **se complexifiera** au cours des trois années du cycle.

Bonne lecture à tous et **un très grand merci aux enseignants** qui ont donné de leur temps pour élaborer les fiches ci-jointes.